



Relevé de décisions

Commission Départementale Sportive et Règlementaire

PV N° 16
12 mars 2024

Présents : Alain Le Viol, Président
Didier Gantier, Jean-Pierre Bouillant, William Halgand
Assiste : Isabelle Loreau

Examen des évocations

Dossier n° 55

Match n° 27173785 Nantes Anf Futsal 3 / Nantes Doulon Bottière 4 Départemental 1 Futsal du 01.03.2024

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 3 du club de Nantes Anf Futsal pour en reporter le bénéfice à l'équipe 4 du club de Nantes Doulon Bottière suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de Nantes Anf Futsal

Examen des réserves et réclamations

Dossier n° 56

Match n° 27983826 La Chapelle Ac 2 / Pontchâteau Aos 3 Coupe U15 Intersport du 09.03.2023

La Commission décide :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe 2 de Chapelain Ac
- De déclarer qualifié pour le prochain tour l'équipe 3 de Pontchâteau Aos
- Que le droit de réclamation s'élevant à 53 € est mis à la charge du club de La Chapelle Ac

Réserves non confirmées

. Samedi 09.03.2024

Coupe U15 Intersport :

N° 27983827 Paimboeuf Estuaire 1 / Gj Asl Fccm

N° 27983851 Carquefou Usja 2 / St-Nazaire Af 2

N° 27983821 Couëron Chabossière 3 / Geneston As Sud Loire 1